



---

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

**Document 16-F**  
**15 Décembre 2021**  
**Original: français**

**Note du Secrétaire général**

**CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ DU RÈGLEMENT  
DES RADIOCOMMUNICATIONS (RRB)**

En complément des informations publiées dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

**M. Yvon HENRI (France)**

au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

**Annexe: 1**



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
À GENÈVE ET DES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

N° 2021- 0599102/YB/gf

Genève, le 13 décembre 2021

La Mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments au Secrétariat de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) et a l'honneur de l'informer de la candidature de M. Yvon HENRI à sa réélection au Comité de Règlement des Radiocommunications (RRB) pour la période 2023-2026, lors des élections qui se tiendront à Bucarest pendant la Conférence de plénipotentiaires du 26 septembre au 14 octobre 2022.

La Mission Permanente de la France saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Union internationale des Télécommunications les assurances de sa haute considération.



**Secrétariat de l'UIT**

Union internationale des Télécommunications  
Place des Nations  
1202 Genève

- 197 Route de la Vie Dessus  
01170 Echenevex (France)

## CONTACT

- Yhenri2017@gmail.com •
- +33 6 37 87 68 44 •

## MON PROFIL & OBJECTIFS

*Créatif et à l'écoute, je suis particulièrement attiré par les projets innovants qui évoluent dans un environnement dynamique. Fort de ma riche expérience professionnelle, mon objectif est d'évoluer vers une position de soutien actif, d'expertise et d'accompagnement des équipes réglementaires, techniques et commerciales.*

# Yvon Henri Conseiller Principal en réglementation

Expert en réglementation nationale et internationale de la ressource spectre/orbite, Conseil stratégique, Lobbying, Développement de normes, règles et procédures, Veille technologique, Communication

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

(Depuis 2019)

### Membre du Comité du Règlement des Radiocommunications (RRB)

#### Union Internationale des Télécommunications (UIT), Genève

- Assurer l'application du Règlement des Radiocommunications (RR) de l'UIT de manière équitable collégiale et indépendante
  - Améliorer l'accès au réseau mondial d'information et des ressources spectre/orbite de tous les Etats Membres de L'UIT

(Depuis juin 2021)

### Président

#### YHConseil, France

(2018-04/2020)

### Chief, Regulatory Advisor

#### OneWeb, USA/UK

- Représenter, plaider et défendre les intérêts stratégiques de OneWeb liés au spectre des fréquences et orbites et la réglementation auprès des autorités nationales et internationales compétentes
  - Anticiper, adapter et influencer les développements législatifs et réglementaires
- Faire du lobbying pour amender ou éliminer les lois et règlements
  - Contribuer à définir une orientation stratégique avec l'équipe de réglementation, l'équipe technique et l'équipe commerciale

(2003 - 2017)

### Chief, Département des Services Spatiaux

#### Union Internationale des Télécommunications (UIT), Genève

- Initier, développer et promouvoir des politiques visant à améliorer et adapter les réglementations spatiales aux besoins de tous les pays
  - Définir, développer et mettre en œuvre des programmes nationaux de réseaux à satellites

- Résoudre des situations commerciales et politiques complexes (brouillages préjudiciables, coordinations entre réseaux à satellites)

Avant cela

### Chief, Division coordination des Services Spatiaux

#### UIT, Genève (1995-2003)

### Responsable Ingénierie des aspects règlementaires

#### France Telecom, Paris (1993-1995)

### Ingénieur Expert Règlementaire

#### Intelsat, Washington DC (1989-1993)

### Ingénieur Télécommunications

#### ENSIL (Gabon), France Telecom (Paris) (1979-1989)

## COMPÉTENCES

- Prendre en charge des projets, faire des choix stratégiques et rendre compte
- S'ouvrir sur l'innovation, investiguer pour comprendre et adapter l'écosystème spatial existant de façon appropriée
- Initier, imaginer, développer et mettre en œuvre des propositions nouvelles, être proactif
- Transmettre des informations, une expérience, échanger, écouter, faire preuve d'ouverture d'esprit, jouer un rôle de médiateur
- Fédérer les parties prenantes, se coordonner avec les autres au sein de l'entreprise, mais aussi avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux

Langues:

- Français: langue maternelle
- Anglais: bilingue

## FORMATIONS

1979

Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA, Toulouse)

## INTÉRÊTS

L'innovation  
le dynamisme  
le travail d'équipe  
la communication  
la musique  
le cinéma  
les voyages

## ESPRIT

-Entreprenant  
-Innovant  
-Rigoureux  
-Dynamique  
-Optimiste  
-Impliqué

## Publications

- Economic Methods of Improving Efficient Use of the Orbit Spectrum by Satellite Systems (Space Policy, 2012)
- WRC-2015 results (Air &Space Law, 2016)
- Small Satellites, Regulatory Challenges and Chances (Routledge Handbook of Space Law, 2016)
- Space Security and Frequency Management (Handbook on Space Security, Springer, 2019)
- OneWeb Satellite System (Handbook on small Satellites, Springer, 2020)
- ITU Regulatory Regime to Non-GSO FSS, RNSS and SDM systems (Vol. on Space Laws, University of Brest, 2020)

### Engagement du candidat

Yvon Henri a consacré la majeure partie de sa carrière à la promotion de l'accès équitable au spectre de fréquence et au développement de services de communication large bande de haute qualité pour tous. Il a prouvé ses capacités à gérer et résoudre des situations très complexes en établissant des consensus et en obtenant des résultats mutuellement acceptables, en particulier pour résoudre les cas sensibles de brouillages préjudiciables ou de coordinations difficiles entre réseaux et systèmes à satellites.

Au cours de sa première mandature de membre du RRB, fort de ses 35 années d'expérience dans le secteur des télécommunications et notamment de ses 14 années à la tête du département des services spatiaux du Bureau des radiocommunications, M. Henri a mis son expertise à la fois technique, réglementaire, de gestion, politique et diplomatique au service de du Comité et des États Membres en recherchant des solutions à leurs différends, afin d'apporter des réponses équilibrées et adaptées. Il a permis entre autres d'apporter une réponse collégiale aux difficultés rencontrées par les administrations pour le respect des délais réglementaires pour leurs réseaux à satellites en raison de la pandémie mondiale, une assistance appréciée au Bureau dans la mise en place de la Résolution **559** (CMR-19) afin d'aider les administrations à retrouver des assignations de fréquence viables dans les Plans des Appendices **30** et **30A**, ainsi que des propositions de solutions équilibrées pour résoudre des problèmes de brouillages préjudiciables et de désaccords persistants concernant la coordination de réseaux à satellites entre Etats Membres. En tant que président du Groupe de travail chargé d'examiner les Règles de procédure au sein du Comité, il a géré avec succès la mission du Comité de mise à jour des Règles de procédure à la suite des décisions de la CMR-19 ainsi que l'élaborations de règles de procédures sur des sujets plus sensibles comme la question des assignations de fréquence aux stations situées sur des territoires faisant l'objet d'un différend.

M. Henri est convaincu que le Comité est une entité unique et indispensable de l'UIT, où pays en développement et pays développés peuvent soumettre leurs difficultés dans la mise en œuvre des dispositions du Règlement des radiocommunications.

Réélu membre du Comité, il s'engage à continuer de :

1. garantir que le Comité continuera à remplir les attentes des Etats Membres de l'UIT, conformément à la Constitution et la Convention de l'UIT,
2. ne ménager aucun effort afin de garantir l'application effective du Règlement des radiocommunications de l'UIT d'une manière juste, collégiale et indépendante,
3. poursuivre toutes les actions requises afin d'encourager l'accès au réseau mondial de l'information pour tous les Etats Membres dans le cadre du Règlement des radiocommunications,
4. servir les Etats Membres de l'UIT par l'attention portée à leurs besoins et par une action rapide du Comité à chaque fois que cela sera requis.

---